

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 8

Rubrik: Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

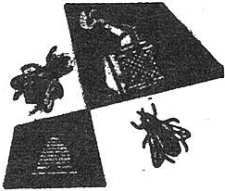
Art. 24

Produits servant au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies animales

24.1 Les substances naturelles ou combinées, les préparations simples ou composées, destinées à prévenir ou à traiter des maladies animales dont la prophylaxie fait l'objet de mesures officielles, ne peuvent être offertes ou vendues que si leur composition est connue et leur efficacité scientifiquement établie. L'office vétérinaire est chargé de ce contrôle et décide de l'admission de tels produits.

24.6 Les produits immunobiologiques ainsi que les produits mentionnés à l'article 24.1 ne peuvent être livrés qu'à des autorités compétentes et à des vétérinaires (les produits pour lutter contre les maladies épizootiques des abeilles également aux inspecteurs des ruchers).

(à suivre)



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

PRÉPARATION A L'HIVERNAGE

S'il est une opération très utile pour la prospérité du rucher c'est incontestablement la mise en hivernage des colonies. C'est d'elle que dépend la récolte de l'année suivante.

L'hiver est une période difficile à passer avec ses températures pouvant parfois descendre, dans certaines régions, jusqu'à moins 20 degrés. Chaque colonie se resserre en groupe (grappe) et tente ainsi de résister à la basse température. L'apiculteur doit donc veiller à un bon hivernage par une bonne et suffisante nourriture et des soins appropriés.

Il est important de s'assurer que la colonie possède :

1. suffisamment de provisions (miel et pollen) pour sa subsistance durant l'hiver et un bon démarrage au printemps ;
2. remplacer éventuellement les cadres remplis de miellat, qui provoque la dysenterie, par des cadres contenant du bon miel de fleurs ou par ceux contenant du sirop de sucre **bien operculé** ;
3. réunir les colonies jugées trop faibles pour affronter les rigueurs de l'hiver ;
4. prévenir dans toute la mesure du possible l'humidité dans les colonies..

Dans un précédent article nous avons émis quelques considérations sur les opérations en août et l'importance d'un nourrissage précoce.

La consommation hivernale d'une ruche est variable. Elle dépend principalement de la force de la colonie, de l'emplacement et de la durée de la claustration. Il y a les sorties hivernales et celles du premier printemps, les abeilles ne trouvent rien à butiner et la grappe s'étant quelque peu disloquée, la consommation sera plus importante.

Si la nourriture est de mauvaise qualité, des résidus inassimilables demeurent dans l'abdomen de l'abeille, elle ne peut les évacuer que dans des vols de propreté. Il faut pour cela une journée douce qui lui permet une sortie. Dans le cas contraire, les abeilles se soulageront à l'intérieur de la ruche, l'abdomen distendu ne pouvant supporter plus longtemps les déchets, salissant les parois, les cadres, les rayons, le plateau, le nourrisseur, etc. Ces défécations malsaines feront courir, par la dysenterie, un grand risque de maladies infectieuses.

Réunir deux colonies faibles n'est, à notre avis, pas une solution. Il vaut mieux adjoindre une colonie faible à une moyenne qui sera ainsi renforcée. Une petite population avec une reine jeune peut être donnée à une colonie dont la reine est âgée et deviendra certainement déficiente. Ne jamais réunir une colonie bourdonneuse, une reine non fécondée pourrait s'y trouver et tuerait inmanquablement la bonne reine de l'autre colonie.

Les abeilles résistent bien au froid sec mais elles craignent et supportent mal l'humidité. Pour éviter cette dernière et les condensations pouvant se produire à l'intérieur de la ruche il faut, soit déplacer le corps de ruche vers l'arrière afin d'aménager une ouverture de l'épaisseur d'une lame de couteau, soit pratiquer une entaille à l'arrière du plateau d'environ 20 cm. de long sur 0,5 de large et l'obturer par une grille. L'entrée de la ruche doit être ouverte sur toute sa longueur et les tirettes seront enlevées mais les entrées ne seront pas relevées afin d'éviter la pénétration de souris, papillons, etc. Enfin les ruches seront surélevées afin d'éviter que leur fond n'entre en contact avec la neige car il pourrait être humidifié par celle-ci.

Lors du Congrès APIMONDIA à Moscou, en 1972, les apiculteurs ont pu voir des ruches d'abeilles supportant des températures de 25 degrés sous zéro, des chutes de neige de 1,50 m. et l'hiver rigoureux dure certainement plus longtemps que chez nous. Elles supportent très bien les rigueurs du climat.

Si nos colonies sont bien hivernées, elles supporteront aussi beaucoup mieux la saison hivernale.

Adé.